


Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 07/09/2020	Séance du mardi 01 septembre 2020 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - Salle BARTHOLDI - 2 Rue Gabriel Plançon à Besançon	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF 
---	---	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mardi 01 Septembre 2020 à 18h00 à la salle BARTHOLDI 2 Rue Gabriel Plançon 25043 à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance,

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Bureau :

- nomme Christian MAGNIN-FEYSOT secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.1 – Enseignement supérieur – Bienvenue aux étudiants 2020 – Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à la BAF, à hauteur de 2 000 €, pour l'organisation de la soirée concerts « Bienvenue aux étudiants 2020 » du jeudi 17 septembre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

Procès-verbal

Bureau

Séance du mardi 1^{er} septembre 2020

Salle du rez-de-chaussée de GBM

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Rapport n° 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance	3
Rapport n° 1 - Enseignement supérieur - Bienvenue aux étudiants 2020 - Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées)	3

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

**Bureau
Séance du mardi 1^{er} septembre 2020**

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Grand Besançon Métropole, en La City – 2, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 18h20.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Rapport n° 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance
--

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je vous propose de commencer. Ce soir, nous sommes en Bureau. Les discussions qui vont avoir lieu vont nous permettre de prendre un certain nombre de décisions qui vont amener, ou non, à prendre des délibérations.

Je voudrais juste revenir sur le Bureau-Débats qui s'est tenu il y a quelques jours, sur « l'épisode » qui concernait le point sur la pollution de l'air. J'aime bien être très claire avec les personnes avec lesquelles je travaille. Je suis très attachée au débat, très attachée à la discussion, très attachée à la démocratie sous toutes ses formes. Je tenais à le redire, parce que j'ai trouvé dommage que le premier Bureau-Débats que nous avons fait ait pris le ton qui a été pris. Je le regrette profondément, même si la question posée au départ était une question de confiance. Je le regrette d'autant plus.

C'est bien d'une question de confiance dont il faut qu'on parle, dont nous devons parler, parce qu'en fait, évidemment, c'est un engagement des uns et des autres. Toutes les décisions qui seront prises sont des décisions collectives. La question qui a été posée par rapport à un article de l'Est Républicain a été posée dans certaines circonstances et je ne reviendrai pas sur le débat, mais je voulais simplement revenir sur le fait que nous avons besoin de travailler dans le cadre d'une relation de confiance, ce qui n'enlève nullement, bien sûr, la question du débat. C'est fondamental, c'est important, et souvent du débat, sortent des idées qui peuvent être bien plus enrichies qu'au départ. Je voulais donc revenir sur cet élément, car cela me semblait fondamental.

Je vous propose maintenant de commencer la réunion de ce soir. Ce soir, nous allons sur la désignation d'un secrétaire de séance. Je vais désigner un volontaire.

S'adressant à M. MAGNIN-FEYSOT. Es-tu d'accord ? Je te remercie.

Rapport n° 1 - Enseignement supérieur - Bienvenue aux étudiants 2020 - Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ce rapport concerne la subvention à l'association Besançon et ses Associations Fédérées. Cette action concerne bien sûr le principe d'accueillir nos étudiants. Nous savons combien il est fondamental d'avoir aujourd'hui des étudiants bien accueillis. Cela fait partie de cette action. Nous nous sommes d'ailleurs demandé si elle pouvait se maintenir.

Excusez-moi, j'ai un pouvoir à annoncer. Lorine GAGLILOLO donne pouvoir à Aurélien LAROPPE, et Denis JACQUIN s'excuse.

Vous connaissez peut-être ce dossier. C'est l'accueil que l'on fait aux étudiants. C'est vraiment une
attache que nous avons, qui fonctionne très bien.
Je soumetts ce rapport au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.